



Conseil économique et social

Distr. générale
20 décembre 2011
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-troisième session

28 février-2 mars 2012

Point 3 k) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises à la Commission pour examen et décision :
application des principes fondamentaux de la statistique
officielle

Application des principes fondamentaux de la statistique **officielle**

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Suite à la demande formulée par la Commission de statistique à sa quarante deuxième session (voir E/2011/24, chap. I. A), la Commission sera saisie d'un rapport succinct sur les travaux du groupe des amis de la présidence sur l'application des Principes fondamentaux de la statistique officielle. La tâche première du groupe est de réviser et d'actualiser la formulation du préambule des principes fondamentaux. Le groupe a aussi établi un calendrier détaillé pour 2012 comprenant l'examen de l'application des principes fondamentaux par les États Membres et l'élaboration d'un guide pratique pour faciliter cette application. La Commission est priée d'examiner la proposition d'actualisation du préambule et de commenter le plan de travail des amis de la Présidence.

* E/CN.3/2012/1.



I. Introduction

1. À sa quarante-deuxième session en 2011 la Commission de statistique a passé en revue l'application des principes fondamentaux de la statistique officielle (voir E/2011/24, chap. II k; voir également E/CN.3/2011/17). Cet examen a également bénéficié des échanges de vues approfondis entre des statisticiens hors-classe le 21 février 2011 au cours d'un forum de haut niveau sur le thème « Principes fondamentaux de la statistique officielle : menaces et réponses ». Plusieurs orateurs ont prononcé des discours d'introduction sur les différents principes et abordé les problèmes liés à leur application. Il s'est tenu en outre un débat public sur les façons possibles d'améliorer cette application des principes fondamentaux¹.

2. Par sa décision 42/11, la Commission a constaté que les Principes fondamentaux n'avaient rien perdu de leur pertinence et qu'il n'était actuellement pas nécessaire de réviser les 10 principes. Elle a toutefois recommandé que la Division de statistique facilite la formation d'un groupe des amis de la Présidence qui serait chargé de réviser et de mettre à jour le préambule des Principes fondamentaux de façon à prendre en considération les éléments nouveaux intervenus depuis la formulation initiale de ces principes, de réfléchir à la manière dont on pourrait les renforcer et de mettre au point un guide pratique pour leur mise en œuvre qui tienne compte de ces éléments nouveaux et des bonnes pratiques des bureaux nationaux de statistique et des autres producteurs et utilisateurs de statistiques. La Commission a recommandé que le groupe des amis de la Présidence mène ses activités en consultant activement les États Membres et lui fasse rapport avant 2014², année du vingtième anniversaire des Principes fondamentaux (voir E/2011/24, chap. I.B).

3. Par la même décision, la Commission a également demandé à la Division de statistique de collaborer avec les commissions régionales et autres organismes compétents afin de soumettre l'application des Principes fondamentaux à des évaluations régionales, et d'aider les États Membres à appliquer et à promouvoir lesdits principes, en vue de leur adoption par le Conseil économique et social et l'Assemblée générale avant 2014.

II. Création du groupe des amis de la Présidence et calendrier proposé pour 2012

A. Membres du groupe des amis de la Présidence

4. Le groupe des amis de la Présidence sur les Principes fondamentaux de la statistique officielle a été créé en septembre 2011, comprenant des statisticiens hors-classe venant des 12 pays suivants : l'Australie, la Colombie, la République dominicaine, l'Allemagne, l'Italie, le Mexique, la Norvège, les Philippines, l'Afrique du sud, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la République-Unie de Tanzanie et les États-Unis d'Amérique. Les bureaux statistiques des Communautés européennes et de la Commission économique pour l'Europe

¹ Voir http://unstats.un.org/unsd/statcom/statcom_2011/Seminars/High_level_forum/default.html.

² Un calendrier détaillant la réalisation des travaux du groupe des amis de la Présidence jusqu'à la réunion de la Commission de statistique en 2013 est inclus dans la section II du présent document.

étaient invités à participer en qualité d'observateurs. Katherine Wallman a accepté le rôle de chef de file des amis de la Présidence, tandis que la Division de statistique assumait la fonction de secrétariat.

B. Programme des travaux

5. Les Amis de la présidence sur les Principes fondamentaux de la statistique officielle ont entamé leurs travaux par un échange de courriels et, conformément à la décision de la Commission statistique, ont identifié les points spécifiques suivants :

- a) Une révision du préambule des Principes fondamentaux;
- b) Une évaluation de la manière de renforcer les Principes fondamentaux;
- c) Une élaboration d'un guide pratique pour la mise en œuvre des Principes fondamentaux;
- d) Un examen de l'application des Principes fondamentaux par les États Membres;
- e) Une aide aux États Membres qui appliquent lesdits principes;
- f) Un rapport détaillé à la Commission avant 2014 sur toutes les activités;
- g) La soumission des Principes fondamentaux avec un préambule révisé devant le Conseil économique et social et l'Assemblée générale.

6. Le groupe des amis de la Présidence a convenu que leurs travaux devraient porter en premier lieu sur la révision du préambule (voir section III. ci-dessous) ainsi que sur l'examen de l'application des Principes fondamentaux. Cet examen tiendrait compte des analyses disponibles déjà conduites par les commissions régionales et autres organismes compétents ainsi que d'un questionnaire d'auto-évaluation qui doit être envoyé à tous les États Membres. Les résultats de cet exercice de révision viendraient contribuer à la réflexion sur la manière dont on pourrait renforcer les Principes et sur les guides pratiques qui pourraient être mis au point en vue d'aider ces pays. La tâche d'aider les États Membres à appliquer les Principes fondamentaux est considérée comme une tâche permanente, qui repose sur des instruments existants, tels que le Manuel d'organisation statistique³ et la base de données des pratiques nationales en la matière sur le site de la Division de la statistique, de façon à constituer un recueil de références alimenté par les pays qui soit pertinent dans le cadre de l'application des Principes fondamentaux. Il convient de souligner que des efforts concertés considérables seront nécessaires pour soumettre les Principes fondamentaux à l'adoption par le Conseil économique et social et l'Assemblée générale. Les organismes de statistiques nationales notamment devront fournir un effort pour convaincre leurs représentants respectifs auprès du Conseil ou de l'Assemblée d'apporter leur appui à l'adoption des Principes fondamentaux à de tels niveaux politiques.

³ *Handbook of Statistical Organization, Third Edition: The Operation and Organization of a Statistical Agency* (Manuel d'organisation statistique, Troisième édition : le fonctionnement et l'organisation d'un organisme de statistique), (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.03.XVII.7).

7. En partant des réflexions ci-dessus, le calendrier approximatif suivant a été proposé par le secrétariat et appuyé par un consensus des amis de la Présidence.

1^{er} trimestre 2012

- Consultation des amis de la Présidence sur un préambule révisé
- La Commission de statistique doit passer en revue le préambule révisé
- La Division de statistique, en collaboration avec les partenaires régionaux, doit envoyer un questionnaire sur l'application des Principes fondamentaux aux États Membres.

2^e trimestre 2012

- Les amis de la Présidence doivent finaliser le préambule révisé basé sur les orientations de la Commission de statistique.
- La Division de statistique doit analyser les résultats de l'enquête sur l'application et le rapport soumis aux amis de la Présidence.
- Les amis de la Présidence doivent amorcer le débat sur la manière de renforcer ces principes et sur l'élaboration d'un guide pratique pour leur application.

3^e trimestre 2012

- Les amis de la Présidence doivent finaliser les documents sur la manière de renforcer les Principes fondamentaux et le guide d'application pratique, en tenant compte des résultats d'un exercice de consultation mondiale

4^e trimestre 2012

- Préparation du rapport détaillé présenté à la Commission de statistique en 2013 (amis de la Présidence appuyés par la Division de statistique)

1^{er} trimestre 2013

- La Commission de statistique doit passer en revue les travaux des amis de la Présidence sur les Principes fondamentaux et adopter une résolution demandant au Conseil économique et social d'adopter lesdits principes.

3^e trimestre 2013

- Le Conseil économique et social doit adopter les Principes fondamentaux avec un préambule révisé.

4^e trimestre 2013

- L'Assemblée générale doit adopter les Principes fondamentaux avec un préambule révisé

1^{er} trimestre 2014

- La Commission de statistique célèbre le 20^e anniversaire des Principes fondamentaux

8. Afin que les travaux des amis de la Présidence reposent sur un large éventail de points de vue, il serait utile que leurs efforts s'accompagnent d'un dialogue suivi actif entre les États Membres à tous les niveaux. Des occasions de nouer ce dialogue se présenteront lors de réunions pertinentes portant sur des questions d'actualité et/ou régionales, telles que la Conférence des statisticiens européens en juin 2012 ou la Conférence de l'Association internationale pour les statistiques officielles sur le thème « Faire passer notre message : stratégies et meilleures pratiques afin de garantir l'utilisation de statistiques dans les processus de prise de décision » à Kiev en septembre 2012.

III. Révision du préambule

9. La Commission avait invité les amis de la Présidence à réviser et mettre à jour le préambule des Principes fondamentaux de façon à prendre en considération les éléments nouveaux intervenus depuis la formulation initiale de ces principes⁴. Au moment où le présent rapport a été rédigé, le groupe des amis de la Présidence a animé un premier débat sur les questions qui devraient figurer dans un préambule révisé et prorogé. Un grand nombre de membres du groupe des amis de la Présidence ont participé à cette discussion. Les points suivants reflètent, certainement pas de manière exhaustive, certains des éléments qui ont été retenus pour figurer dans le préambule :

a) Rappel de l'objectif clef de la production de statistiques officielles, à savoir contribution à l'élaboration de politiques et d'analyses sous leur forme la plus complète, présentation de manière explicite de nouveaux aspects tels que le développement durable, la paix et la sécurité etc.; dans ce contexte, référence à un usage élargi des données officielles en vue d'une prise de décisions en connaissance de cause et d'un suivi;

b) Rappel de l'importance de systèmes d'information nationaux, régionaux et mondiaux dans un monde qui se mondialise chaque jour davantage, référence dans ce contexte au rôle et à la responsabilité accrues des organisations internationales de statistique;

c) Reconnaissance des possibilités technologiques (Internet) considérablement améliorées – et les responsabilités qui en découlent – de diffuser des données à un public plus nombreux et plus exigeant et les possibilités accrues d'engager la conversation avec différents groupes (par exemple au moyen des réseaux sociaux);

d) Référence à l'évolution constante des méthodes scientifiques et à la prolifération de nouvelles sources de données (données administratives) et de nouveaux types de données (informations géoréférencées) et dans ce contexte mise en exergue de l'importance d'un processus continu de renforcement des capacités en matière statistique.

- Reconnaissance du contexte de plus en plus compétitif des fournisseurs de données officiels et son incidence sur le système de statistique officiel.

⁴ Pour la version actuelle du préambule, voir <http://unstats.un.org/unsd/methods/statorg/FP-English.htm>.

- Affirmation d'un engagement inébranlable à une notion élargie de la qualité et de la gestion de la qualité basée sur une relation efficace entre les fournisseurs de données, les producteurs de données et les utilisateurs.
- Mise en évidence des notions essentielles de confiance et de crédibilité et, dans ce contexte, promotion de la culture de la statistique.
- Formulation du projet d'ensemble des Principes fondamentaux, c'est-à-dire qu'afin d'être efficaces, ils doivent être adoptés et respectés au niveau politique le plus élevé et par toutes les parties prenantes du processus statistique.

10. Sur la base de ces propositions et d'autres, le groupe des amis de la Présidence formulera un préambule révisé, qui sera soumis à la Commission de statistique pour examen dans un document de référence. La Commission sera également informée oralement par le chef de file du groupe des amis de la Présidence de l'avancement de leurs travaux.

IV. Questions pour examen

11. La Commission est invitée à examiner la proposition d'actualisation du préambule et à commenter le plan de travail du groupe des amis de la Présidence.
